



**COMMUNE DE VALERGUES**  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL** de la séance du conseil municipal  
du 30 janvier 2019

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2018
2. Autorisation engagement des dépenses d'investissement
3. Procédure interne marchés publics (MAJ avec dématérialisation)
4. Transfert de la compétence Investissement Eclairage Public à HERAULT ENERGIES
5. Lancement consultation travaux voiries et aménagements divers 2019
6. Création poste Adjoint Administratif Principal 2ème classe à temps non complet - Mise à jour du tableau des effectifs
7. Ajustement des statuts de l'Agglomération du Pays de l'Or au titre des compétences environnementales hors GEMAPI et aménagement des campings intercommunaux.
8. Transfert de compétence « étude de stratégies globales d'aménagement de bassin versant dépassant le périmètre communautaire » en faveur du syndicat mixte EPTB du Vidourle.
9. Convention mutualisation collecte des encombrants
10. Choix de la mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et l'extension de la plaine des sports Claude Huet
11. Convention partenariat « Le Dico »
12. Résolution générale du 101ème Congrès des Maires (+PJ)

Questions diverses

1. **Approbation du procès-verbal des séances du 20 décembre 2018**
2. **Autorisation d'engagement dépenses investissement** pour engager, et à payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.
3. **Avenant à la Procédure interne marchés publics (Mise à jour avec dématérialisation obligatoire à partir du 1er octobre 2018)** : l'ensemble des procédures de passation de marchés publics doivent être dématérialisées, conformément à l'article 41 alinéa I du décret marché public : c'est-à-dire toutes les consultations ouvertes ou restreintes estimées à 25 000 euros HT ou plus, sauf exceptions listées à l'article 41 alinéa II.

Arrivée de Fabrice Pecqueur à 19 h 08.

**4. Transfert de la compétence Investissement Eclairage Public à HERAULT ENERGIES**

Chaque opération fera l'objet d'une convention conclue avec HERAULT ENERGIES définissant le budget prévisionnel ainsi que les conditions d'intervention du syndicat.

Les investissements concernés sont :

- Création d'un 1<sup>er</sup> réseau d'éclairage public,
- Travaux sur le réseau d'éclairage (extension, renforcement, dissimulation),
- Travaux de mise en conformité,
- Mise en place d'équipements spécifiques visant la gestion et les économies d'énergies,
- Travaux de remplacement par du matériel neuf,
- Travaux de dommages causés aux installations par des tiers (accident, vol, dégradation, ...),
- Eclairage d'aires de jeux, loisirs, terrains sportifs,
- Eclairage des espaces publics, mise en valeur du patrimoine,
- Points d'éclairage avec une alimentation électrique autonome non raccordée au réseau de distribution publique d'électricité

5. **Lancement consultation travaux voiries et aménagements divers 2019** auprès de plusieurs entreprises spécialisées sur une base de travaux et rues prédéfinis à savoir :
  - ✓ Avenue du Stade (côté habitations) : création d'un trottoir ou aménagement
  - ✓ Angle Av. Pt Nice et Av. Pins : création parking et espace vert
  - ✓ Av. Platanes (entre le rond-point de la Gare et l'Avenue Mas de Baron) : Accotement stabilisé
  - ✓ Cimetière : réfection des allées intérieures en autobloquant ou autre et aménagement extérieur avec création pluvial
  - ✓ Parking de la gare SNCF : aménagement du parking
  - ✓ Rue du Parc : reprise d'un « flash »
6. **poste Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet – Mise à jour du tableau des effectifs** en raison de l'augmentation de divers travaux administratifs, il convient de prévoir la création d'un emploi permanent à temps (non complet).



**COMMUNE DE VALERGUES**  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL** de la séance du conseil municipal  
du 30 janvier 2019

7. **Ajustement des statuts de l'Agglomération du Pays de l'Or au titre des compétences environnementales hors GEMAPI et aménagement des campings intercommunaux :**
8. **Transfert de compétence « étude de stratégies globales d'aménagement de bassin versant dépassant le périmètre communautaire » en faveur du syndicat mixte EPTB du Vidourle :** Les principes d'organisation de la compétence GEMAPI retenus par l'Agglomération du Pays de l'Or en décembre 2017 prévoient une délégation aux EPTB (Etablissements Publics Territorial de Bassin) d'une partie de la compétence relevant de l'item 1 : « Etude de stratégies globales d'aménagement de bassin versant dépassant le périmètre communautaire ». Le syndicat mixte EPTB du Vidourle est favorable à ce transfert. Par contre les EPTB du Bassin de l'or et du lez préfèrent rester sur une délégation par souci de cohérence avec les autres EPCI-FP les composant.
9. **Convention de mutualisation de la collecte des encombrants :** L'Agglomération n'interviendra plus pour la collecte de ces déchets. Les communes seront libres d'organiser le service qui leur semble nécessaire. En contrepartie, l'Agglomération versera à chaque commune le cout estimé de prise en charge des encombrants (Valergues : 3 149,68 €).
10. **Choix de la mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et l'extension de la plaine des sports Claude Huet :** Groupement SERI/PONCON/MAZILLE.
11. **Convention partenariat « Le Dico » :** distribution d'un dictionnaire à chaque enfant entrant au CP.
12. **Soutien à la résolution générale du 101ème Congrès des Maires**

Pas de questions diverses.